

PAT de Mafate

PAT Mafate

Date de la dernière actualisation : 19/05/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2019
- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**
- › Date de labellisation : 2025

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

La Réunion

La Réunion

Territoire enclavé sans accès routier, le cirque de Mafate est à cheval sur les deux communes de Saint-Paul et de la Possession. Relevant du statut départemento-domanial, il est classé en cœur habité du Parc national et fait partie du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Mafate vit une période de transition. L'économie touristique développée depuis trois décennies a permis aux habitants de pérenniser l'occupation malgré l'enclavement. Avec environ 100 000 nuitées par an et autant de repas pris dans les gîtes, le tourisme reste le pilier économique des 10 îlets, pour les 900 habitants permanents (150 familles) dont 1/3 bénéficie de la rente touristique via les gîtes. L'alimentation des habitants de Mafate a longtemps reposé sur une agriculture vivrière et des petits élevages. Depuis les années 60, avec l'ouverture de huit écoles, les enfants bénéficient d'un repas par jour préparé sur place, sous l'égide des communes. Pour répondre aux contraintes d'accessibilité, l'héliportage s'est démocratisé dans les années 80 pour la livraison de nourriture et de matériaux, parallèlement à l'arrivée des minima sociaux et le développement du tourisme. L'agriculture a peu à peu décliné, l'approvisionnement des gîtes s'est organisé autour de l'héliportage et la gastronomie locale présentée aux visiteurs s'est réduite. Pourtant, sur ce territoire atypique, vitrine de La Réunion et de son patrimoine, l'agriculture et l'alimentation, sont au cœur des enjeux de gestion des ressources (eau, sol), d'aménagement de l'espace (gestion du foncier), de gestion des déchets, d'économie sociale et de valorisation du patrimoine. La problématique alimentaire est une composante forte de l'objectif des institutions (Département, communes, TCO...) et des Mafatais, de faire du cirque un « éco-territoire ».

Dans ce contexte, le Parc national a animé depuis 2019 le PAT pour Mafate « Planté pou manzé », afin d'accompagner une dynamique permettant à l'agriculture et l'alimentation locales de devenir des leviers forts pour le développement du cirque, mais également des vecteurs de sensibilisation des habitants et des visiteurs, aux enjeux de durabilité des systèmes alimentaires. Ce projet a été reconnu en février 2021 en tant que PAT de niveau 1. En deux ans, la phase d'émergence du projet a permis notamment de : mobiliser les acteurs sur le terrain, sensibiliser plus de 250 personnes et identifier les partenaires (partenariats signés avec 13 gîteurs et 8 producteurs) ; Dispenser des formations en agro-écologie, apiculture, transformation agro-alimentaire et des ateliers de gastronomie durable ; Organiser des actions de sensibilisation avec les écoles, et de distribution de variétés locales, d'accompagner le développement d'un laboratoire de transformation agroalimentaire en site isolé ; Elaborer une Charte de l'alimentation durable à Mafate et un recueil de recettes végétariennes locales ; Engager une réflexion partenariale pour adapter les cadres de professionnalisation agricole.

Le PAT a été labellisé niveau 2 le 8 avril 2025 et est aujourd'hui porté par l'association "PAT Mafate", composé des communes de Saint-Paul et de La Possession ainsi que du Parc National de la Réunion. Ces 3 membres contribuent financièrement au fonctionnement de l'association, à hauteur de 30 000 euros par an et en mobilisant des moyens humains internes pour faire fonctionner l'association, administrativement et financièrement.

Cette nouvelle organisation s'est structurée au sein de l'association pour poursuivre et élargir la dynamique engagée, en mobilisant plus fortement les acteurs concernés sur leurs compétences respectives, et dans le cadre d'une gouvernance et d'un portage politique renforcé.

Le PAT continu à mettre en œuvre de façon opérationnelle des circuits courts dans le cirque de Mafate, basés sur une production agro-écologique et une capacité de transformation locale renforcée, permettant de développer une offre alimentaire locale et de qualité, de créer de l'activité économique en valorisant les savoir-faire, offrir de nouvelles opportunités d'emploi en faveur des jeunes, tout en s'adaptant aux contraintes et spécificités du cirque. Ce projet s'inscrit dans l'ambition plus large, d'accompagner le cirque de Mafate dans une démarche d'éco-territoire.

Chiffres clés du territoire



Contexte

140 485 habitants

2 communes

389,15 habitants/km²

361,01km² de communes

650,68 ha artificialisés

4,80 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques

socio-économiques

21,23% de chômage

18 130€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

6 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,17 associations par 10 km²

0,04 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

0,00 hectares de SAU

0% de SAU

dont 0% de SAU en bio

dont 0% de légumineuses

dont 0% de prairies permanentes



Structures agricoles

0 exploitations

99 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **inférieur à 10 mg** par litre d'eau

5 209 223,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 13,09% depuis 5 ans

0 de haie/ha de SAU



Distribution

309 enseignes de distribution

dont 21 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 031 emplois dans la transformation

+21,72% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

145 restaurants collectifs sur le territoire

dont 105 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Association "Projet Alimentaire Territorial de Mafate" (Association)
- › Communes de La Possession et de Saint-Paul (Communes)
- › Parc national de La Réunion (Autre)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Le Département de la Réunion (cellule insertion, direction agriculture et eau)

- › Région
- › Territoire de l'Ouest (EPCI)
- › DAAF
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › CIRAD (MOISA, CRB Vatel)
- › Education Nationale
- › TERH'GAL Ouest (LEADER)

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › ONF (service foncier)
- › Chambre d'agriculture

Acteurs de la restauration collective

- › direction de la restauration des deux communes

Acteurs de la restauration commerciale

- › gîteurs du cirque de Mafate

Acteurs de la santé

- › ARS

Acteurs environnementaux

- › ADEME

Autres

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Communes de Saint-Paul
- › Communes de La Possession
- › Département
- › DAAF
- › TO

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › CIRAD
- › Education nationale

Acteurs de la santé

- › ARS

Acteurs environnementaux

- › ONF

Autres

- › Chambre d'Agriculture
- › TERH Gal' Ouest
- › Les associations d'habitants de Mafate

- ### Les objectifs stratégiques du projet

 - Accompagner l'action collective
 - Développer la production agricole et la transformation locale
 - Consolider l'approvisionnement de la restauration scolaire et la sensibilisation
 - Favoriser l'accès de tous les Mafatais à une alimentation de qualité
 - Favoriser la santé durable pour tous

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	o Action 1.2 : Accompagner les projets collectifs de production et de transformation.	Action en cours
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	o Action 2.3 : Développer la transformation locale	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	o Action 2.1 : Accompagner les Mafatais vers la professionnalisation et l'accès aux aides.	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	o Action 2.2 Développer les productions agro-écologiques locales, végétales et animales	Action en cours
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	o Action 1.3 : Valoriser les gites engagés au travers de la Charte et de l'annuaire.	Action en cours
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	o Action 3.3 : Poursuivre les actions pédagogiques auprès des scolaires et des parents d'élèves	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	o Action 3.3 : Poursuivre les actions pédagogiques auprès des scolaires et des parents d'élèves	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	o Action 5.3 : Mettre en œuvre les Contrats Locaux de Santé communaux sur le territoire de Mafate	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	o Action 4.1 : Lutter contre la précarité alimentaire à Mafate	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
--	---------------	----------------	------------

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	o Action 3.1 : Consolider l'approvisionnement local de la restauration scolaire.	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	o Action 3.2 : Accompagner les producteurs approvisionnant la restauration scolaire.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	o Action 6.4 : Contribuer à la dynamique Inter-PAT à La Réunion	Action en cours
	Démocratie alimentaire	o Action 6.3 : Renforcer la communication vers les Mafatais et vers l'extérieur.	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Syalinno

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

De manière très étroites le PAT de Mafate est en synergie avec les PAT communaux de Saint-Paul et de La Possession.

De manière globale le PAT de Mafate contribue à la dynamique Inter-PAT initiée à La Réunion depuis 2021 et au PAT du Département qui contribue à mettre en lien les PAT communaux.

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› Réseau Inter-PAT (2021-2024) susceptible d'évoluer à l'avenir

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Le programme LEADER
- › Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Soraya ISSOP-MAMODE

06 92 88 49 28

soraya.issop-mamode@mairie-saintpaul.fr

Pôle Ville Nouvelle et Transition écologique

Chargée de mission Développement des Hauts et Mafate

Hôtel de Ville de Saint-Paul, 14 Place du Général de Gaulle, CS 51015

97864 Saint-Paul Cédex

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)